

Affaire suivie par Pecquencourt SUD

Service Assainissement Collectif

M. EMAILLE 0327998020

Pecquencourt, le 14/05/2020

Monsieur,

Depuis plus de 40 ans, le SIDEN-SIAN et sa Régie Noréade agissent pour la préservation des ressources en eau et la protection de l'environnement en assurant la collecte et le traitement des eaux usées. Dans ce but, des investissements sont engagés pour la création d'un réseau d'assainissement dans votre rue. Celui-ci acheminera vers la station d'épuration les eaux usées des habitations qui seront raccordées au réseau.

Compte tenu de l'épidémie de COVID-19, ceux-ci sont réalisés dans un cadre sanitaire très strict, conforme au « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de Coronavirus COVID-19 » en vigueur à la date de réalisation des travaux. Ce dernier a été établi par l'Office de Prévention du BTP et validé par les ministères de la Transition écologique et solidaire, de la Ville et du Logement, des Solidarités et de la Santé, et du Travail.

En complément, nous vous précisons qu'aucune intervention n'aura lieu dans votre domicile jusqu'à nouvel ordre. Aussi, il vous appartient donc d'identifier les rejets d'eaux usées de votre logement et nous indiquer, sur le document ci-joint, le positionnement et la profondeur souhaités de votre future boîte de raccordement.

Nous vous demandons de nous le faire parvenir complétement sous 15 jours par mail (travaux-pecq-sud@noreade.fr) ou par courrier à l'adresse du centre. En cas de difficulté pour effectuer cette démarche ou pour tout renseignement complémentaire sur ces travaux, vous pouvez vous rapprocher du centre d'exploitation de Pecquencourt Sud, exclusivement par téléphone au 0327998020.

Par ailleurs, pour votre sécurité et celle des personnels du chantier, nous vous demandons de respecter les consignes sanitaires, notamment les gestes barrières, et d'éviter tout contact avec le personnel présent sur le chantier.

Après réalisation des travaux en domaine public, nous vous adresserons une autorisation de rejet direct de vos eaux usées, accompagnée du rapport de l'enquête qui aura été réalisée par notre technicien sur les installations de votre logement.

Il vous appartiendra alors de consulter les entreprises ou fournisseurs de votre choix afin d'établir des devis pour vos travaux de raccordement en terrain privé. Une fois vos travaux achevés, vous devrez nous en informer au plus vite, afin de permettre le contrôle de conformité de votre raccordement par l'un de nos techniciens. Après constat de raccordement, s'il s'agit d'un premier raccordement, la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) vous sera facturée (article L1331-7 du Code de la Santé Publique) et vous serez redevable de la redevance assainissement collectif.

Cette PFAC s'élève à 217.09 € TTC (tarif 2020) pour un immeuble d'habitation individuel existant.

Pour le montant applicable aux nouveaux logements ou aux immeubles à vocation autre que l'habitat, vous êtes invité à nous contacter.

37, rue d'Estiennes d'Orves - TSA 62501
59146 PECQUENCOURT
Tél. 03.27.99.80.20 - Fax : 03.27.99.80.49

www.noreade.fr

.../...

Je vous précise que les ouvrages nécessaires pour mener les eaux usées du logement à la partie publique du branchement sont à la charge exclusive du ou des propriétaires (article L1331-4 du Code de la Santé Publique).

Enfin, j'attire votre attention sur le fait que si le propriétaire d'un logement ne se raccorde pas au réseau public d'assainissement collectif dans le délai réglementaire de deux ans, la taxe assainissement sera majorée de 100 % (article L1331-8 du Code de la Santé Publique).

En vous remerciant par avance de votre coopération,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur de Centre,
Noréade
Pecquencourt Sud
37 rue d'Estiennes d'Orves
TSA 62501
59146 PECQUENCOURT

Lieu des travaux

Nom :

Prénom :

Adresse :

Commune

Tél :

Emplacement souhaité de la boîte de branchement : A positionner dans le cadre ci-dessous par rapport à 2 repères fixes du domaine public (poteau EDF, France Télécom, portail, limite de propriété...). L'emplacement souhaité peut, en complément, être matérialisé sur le terrain (piquet, point de peinture...).

Dans tous les cas, merci de nous retourner systématiquement la **présente fiche remplie sous 15 jours, en privilégiant un envoi par mail** (travaux-pecq-sud@noreade.fr), sinon par courrier au centre d'exploitation de Pecquencourt Sud, 37 rue d'Estiennes d'Oves 59146 PECQUENCOURT.

En cas de difficulté pour effectuer cette démarche, vous pouvez vous rapprocher du centre d'exploitation de Pecquencourt sud, exclusivement par téléphone au 0327998020.

Limite de propriété

Limite de propriété

Limite domaine public/domaine privé

Trottoir ou accotement

Chaussée

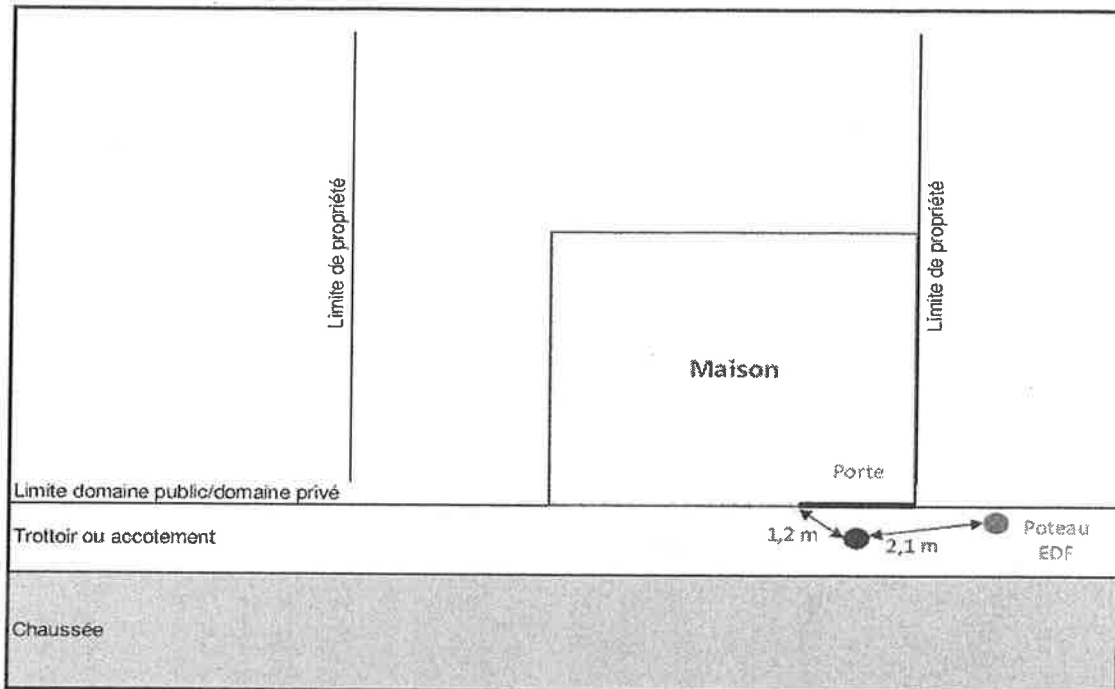
Je souhaite que la boîte de branchement assainissement mise à disposition par Noréade soit implantée en domaine public avec une profondeur (sous réserve de contraintes techniques) de :(*)_____ (1,5 mètre maximum) conformément au croquis ci-dessus.

Date :

Signature du propriétaire précédée de "lu et approuvé" :

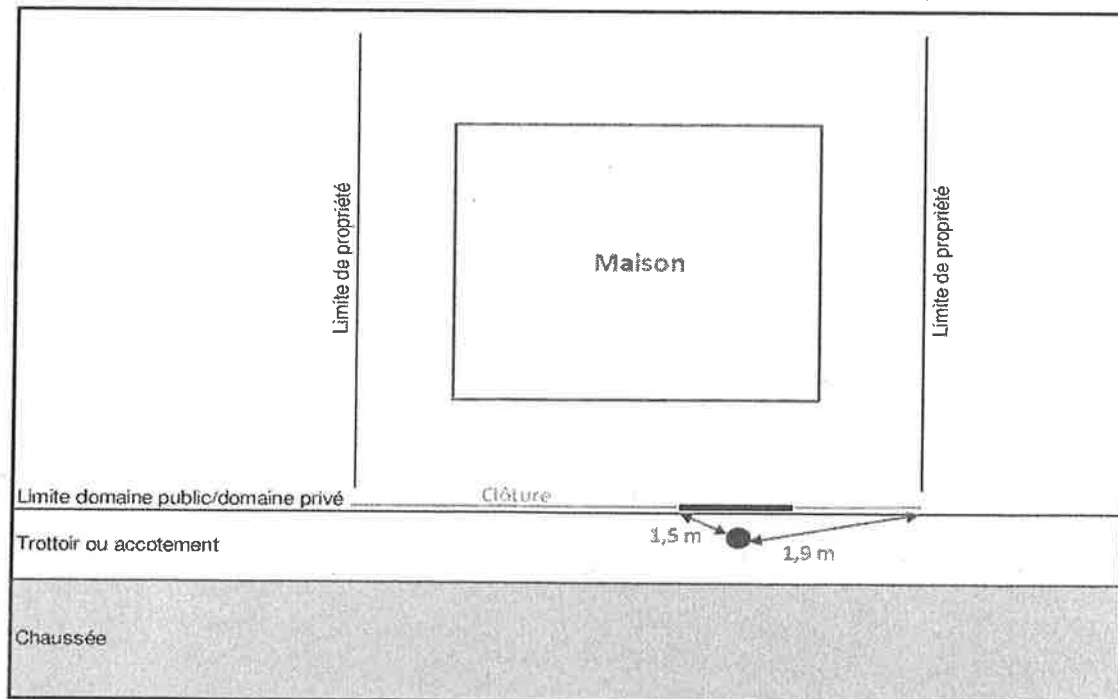
(*) : à compléter

Exemple 1 : implantation souhaitée à 1,2 mètre du bord gauche de la porte d'entrée et 2,1 m d'un poteau EDF



- Boîte de branchement assainissement (emplacement souhaitée à préciser)
- ↔ Distance entre l'emplacement souhaité de la boîte de branchement et le repère fixe

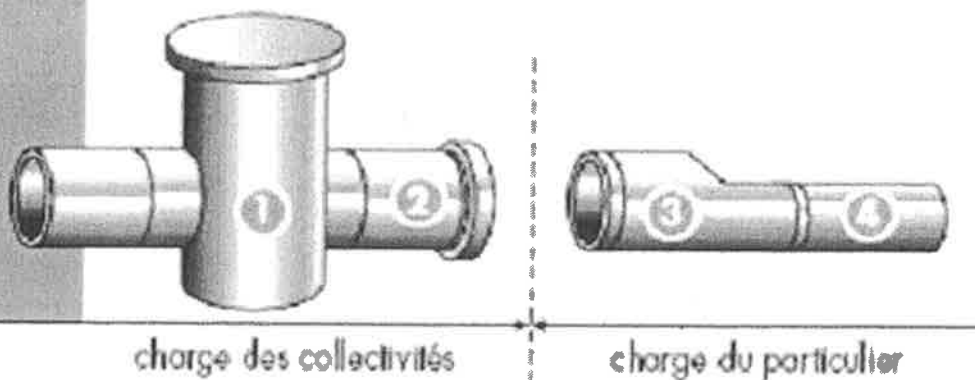
Exemple 2 : implantation souhaitée à 1,5 mètre du poteau de portail gauche et 1,9 m de la limite de propriété



- Boîte de branchement assainissement (emplacement souhaitée à préciser)
- ↔ Distance entre l'emplacement souhaité de la boîte de branchement et le repère fixe

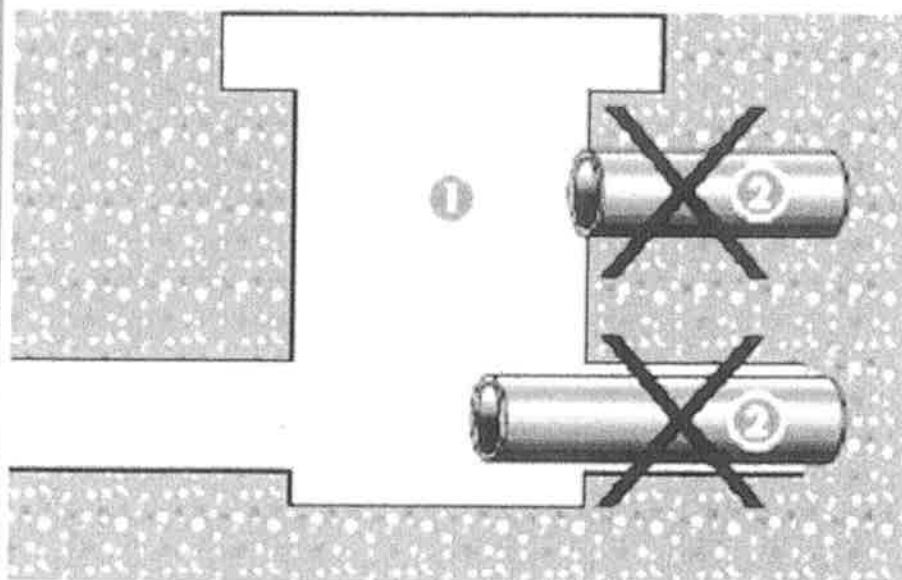
RACCORDEMENT SUR UNE BOÎTE DE BRANCHEMENT (CAS LE PLUS COURANT)

- 1 Boîte de branchement (ou regard de façade)
- 2 Manchon intermatériau Ø150/160mm
si boîte de branchement en fonte
- 3 Réduction PVC Ø160mm/Ø100mm
- 4 Tuyau PVC Ø100mm



RACCORDEMENT SUR UNE BOÎTE DE BRANCHEMENT (CAS NON CONFORME)

- 1 Boîte de branchement (ou regard de façade)
- 2 Tuyau PVC Ø100mm



Dans le cas où le raccordement ne serait pas réalisé dans les règles de l'art, l'attestation de conformité vous permettant d'obtenir d'éventuelle subvention sera **NON CONFORME**